

descendre au point où il faudra dire à des centaines de milliers de gens, qui, d'après les chiffres fournis par le Gouvernement reçoivent encore du secours, que nous n'avons rien à offrir, que nous n'avons pas de programme d'ordre pratique, et que dans le moment nous ne faisons que voter d'autres subventions aux provinces pour leur permettre d'empêcher ces gens de mourir de faim.

Je pense qu'on devrait expliquer pourquoi cet article est biffé. Dans le sommaire des prévisions budgétaires pour l'année financière courante, il est à remarquer que sur les 77 millions retranchés des dépenses de l'an dernier, le montant de \$4,827,000 a été retranché du budget du ministère de l'Agriculture et celui de \$12,170,000, du budget du ministère du Travail, principalement soustrait des dépenses de secours de chômage.

Je remarque, d'après le *Leader Post* du 27 mai, que le gouvernement de la Saskatchewan s'alarme grandement de ce que, prétend-on, les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral pour l'année courante entraîneraient une diminution marquée des travaux aux routes et chemins conduisant aux camps miniers, et qu'il serait plus difficile que jamais d'embaucher les chômeurs afin de leur permettre de gagner quelques dollars au cours de l'été pour s'acheter les denrées les plus nécessaires.

Aucun gouvernement, à mon sens, que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre, ne devrait tolérer qu'un dixième de la population s'enlise dans un état de dégradation perpétuelle et dépende de l'assistance publique pour sa subsistance, pendant que, d'année en année, il se présente devant la Chambre sans rien qui ressemble à un programme propre à remédier à un tel état de choses. Nonobstant toute affirmation à l'encontre, le rapport du commissaire du chômage et de l'assistance à l'agriculture, déposé ici même il y a quelques jours, révèle que la situation n'est guère meilleure que même avant la guerre. Je signale aux honorables députés les chiffres publiés dans ce rapport. Voici, établi par mois, le nombre des assistés dans la Saskatchewan et dans l'ensemble du Canada:

	Assistés dans la Saskatchewan	Assistés dans l'ensemble du Canada
1939:		
Avril. . . . .	342,620	1,004,856
Mai. . . . .	320,473	923,421
Juin. . . . .	307,000	839,326
Juillet. . . . .	298,512	805,654
Août. . . . .	281,909	802,652
Septembre. . . . .	555,083	539,013
Octobre. . . . .	65,741	543,883
Novembre. . . . .	93,384	585,696
Décembre. . . . .	93,645	629,246
1940:		
Janvier. . . . .	118,301	714,143
Février. . . . .	133,009	753,065
Mars. . . . .	141,902	768,500

La dernière statistique complète est celle du mois de mars. Je signale notamment la brusque modification survenue entre août et septembre 1939. L'examen de ces deux colonnes de chiffres révèle que les diminutions constatées dans la seconde colonne résultent de la réduction du nombre des assistés dans la Saskatchewan. Comme le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) le confirmera sans doute, la diminution du nombre des assistés dans la Saskatchewan a commencé en septembre, alors que l'on était censé verser la prime aux emblavures prévue par la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

L'hon. M. GARDINER: Ah! non; la prime aux emblavures n'était payable qu'en décembre. Septembre était le mois des battages.

M. DOUGLAS (Weyburn): Mais ceux qui avaient droit à la prime ont été rayés des listes d'assistés dès le mois d'août. De 281,909 au mois d'août, le nombre des assistés dans la Saskatchewan est tombé à 55,083 en septembre, soit une diminution de 230,000 dans un mois.

Je ne suis pas intervenu dans la discussion de la résolution qui a précédé le bill à l'étude, parce que l'honorable représentante de Battleford-Nord (Mme Nielsen), l'honorable député de Mackenzie (M. Nicholson) et l'honorable député de Yorkton (M. Castleden) avaient exposé, et avec grande compétence, l'état de choses qui existait dans la Saskatchewan. Ayant parcouru une bonne partie de cette province, je savais qu'ils avaient brossé un tableau exact de la situation. J'ai été étonné d'entendre l'honorable député d'Assiniboia (M. Tipp) leur opposer un démenti et de voir l'honorable député de Wood-Mountain (M. Donnelly) formuler une objection.

M. TRIPP: Permettez-moi une mise au point. Je n'ai pas dit que toutes les affirmations de l'honorable député de Mackenzie étaient inexactes.

M. DOUGLAS (Weyburn): J'ai lu le *hansard* le jour suivant, et c'est bien ce que j'ai compris.

M. TRIPP: J'ai donné à ces mots le sens suivant: Je ne dirais pas que toutes les roses ne sont pas rouges ou que tous les hommes ne sont pas grands. Voilà le sens de mes paroles.

M. DOUGLAS (Weyburn): Je ne discuterai pas avec l'honorable député. Il nous explique que ce qu'il dit là n'est pas ce qu'il voulait dire. Je suis très heureux d'entendre ses explications. Je veux dire au comité, cependant, que, lorsque l'honorable représentant d'Assiniboia (M. Tripp), et l'honorable représentant de Wood Mountain (M. Donnel-